

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX, DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
ET DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX - (N° 827)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Le Mèner, M. Straumann et M. Decool

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 1.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.